



Compte rendu du Conseil d'Administration de L'Association Fécampoise des Amis des Goélettes Ecoles

Samedi 21 mars 2015

Cette séance s'est tenue au siège social de l'association, Maison du Patrimoine, 10 rue des Forts à Fécamp. Remerciements du Président à la Ville de Fécamp pour la mise à disposition de la salle. La séance est ouverte à 10h00.

La feuille d'émargement des membres présents et des membres excusés est jointe en annexe.

Membres de Droits présents : M. Pierre Aubry, 1^{er} adjoint représentant Madame le Maire, M. Dominique Heuzé, Directeur du Services du Patrimoine et des Affaires culturelles.

Membres actifs présents : M. Martial Clément, M. Carlo Neveu, M. Joseph Di Piazza, M. Alain Defour, M. Martial Guénot, M. Patrick Pollet, M. Michel Réaux,

Membres de droits excusés : Lieutenant de vaisseau Philippe Verdier commandant de l'Etoile, Lieutenant de vaisseau Dominique Lagadou commandant de la Belle Poule, Madame Poussier Présidente de la Communauté de communes, Madame Marie-Hélène Desjardins Conservatrice en Chef du Musée de Fécamp, Madame Virginie Sampic

Membres actifs excusés : Mme Vanessa Trebern, M. Guillaume Pelé, M. Jérôme Seyer, M. Nicolas Doré, M. Denis Padeloup, M. Jacques Blin

Membres actifs absents : Mme Sandrine Tallec, M. Michel Tourbatez

1) Approbation du compte rendu du CA du 14 décembre 2014

Le Compte rendu du conseil d'administration du 14 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité des voix

2) Election du Bureau de l'Association

Le Président rappelle le résultat de l'élection du CA lors de l'assemblée générale du 31/01/2015.

- M. François Charbonnier pour raison de santé, et M. Jérémy Cordonnier par contraintes professionnelles ne peuvent plus s'investir dans l'association. Ils ont souhaité ne pas se représenter pour un nouveau mandat et laisser leur place à des membres plus disponibles.
- M. François Wagemans, membre fondateur a été victime d'un accident mortel de la circulation.

Nous accueillons aujourd'hui trois nouveaux membres, élus lors de l'assemblée générale du 31 janvier dernier : M. Defour Alain, Di Piazza Joseph et M. Doré Nicolas. Le mandat de M. Wagemans courant encore pour une année, il est procédé à un tirage au sort.

- Sont élus pour trois ans : Messieurs Defour Alain et Doré Nicolas
- Est élu pour une année : M. Di Piazza Joseph

Le Président propose de passer à l'élection des membres du Bureau. Il fait appel aux candidats pour la Présidence de l'association. Seul M. Pollet propose sa candidature. Il est élu à l'unanimité des voix.

Modification des responsabilités au sein du Bureau

- M. Carlo Neveu, très occupé par son exigeant métier souhaiterait être dégagé de la charge de trésorier titulaire. Le poste de Trésorier suppléant lui permettrait d'assurer la formation d'un nouveau Trésorier sans avoir directement à gérer le quotidien. Madame Tallec actuellement Trésorière adjointe est très peu disponible ne peut remplacer au pied levé le Trésorier. M. Michel Réaux présente sa candidature. Sont élus à l'unanimité des voix :
 - o Trésorier : M. Réaux
 - o Trésorier adjoint : M. Neveu
- M. Réaux occupait le poste de secrétaire adjoint. Celui-ci devient donc vacant. Après appel à candidature. M. Alain Defour se propose. Il est élu à l'unanimité des voix

Le nouveau Bureau se recompose comme suit :

Président : Patrick Pollet

Vice-président : Jérôme Seyer

Secrétaire : Jacques Blin

Secrétaire adjoint : Alain Defour

Trésorier : Michel Réaux

Trésorier adjoint : Carlo Neveu

3) Point sur les adhésions au 21 mars 2015

- Au 21 mars 2015, l'AFAGE compte, 209 adhérents dont 6 membres de Droit, et 17 membres d'Honneur (dont 14 anciens commandants des goélettes).
- Le montant des cotisations versées à ce jour au titre de l'année 2015, en tenant compte des montants supérieurs versés par des membres donateurs, s'élève à 1 645,00 €.
- Une dernière relance sera effectuée par le secrétaire auprès des membres n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation 2015. Au-delà du 30 avril, ils seront considérés comme démissionnaires et en seront avertis.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix

4) Point sur la trésorerie et compte de résultats au 21/03/2015

Le Trésorier présente les comptes succinctement. Le solde du compte au 26/02/2015 se montait à 3 615,46 €. Il ne tient pas compte cotisations issues des dernières adhésions

M. Pierre Aubry, précise que la demande d'une subvention exceptionnelle de 1000,00 € pour la remise en état du roof passerelle, de la confection d'un kit « stand » pour les manifestations (fête de la mer, Saint Pierre des marins, Journées du patrimoine, ...) a été accordée.

Le Conseil d'Administration remercie la Ville de Fécamp pour son soutien.

5) Activités 2015

➤ Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale s'est tenue la veille de la Saint Pierre des Marins. Cette, fête traditionnelle fécampoise qui se déroule le premier dimanche de février. Commence par

une Messe dans l'Eglise Saint Etienne puis est suivie d'une procession dans les rues de la ville et de la bénédiction des bateaux dans le port. Discours et verre de l'amitié terminent ce grand rassemblement.

Le Président propose de fixer la prochaine Assemblée générale le samedi 6 février 2016, c'est-à-dire la veille de la Saint Pierre des Marins 2016.

La proposition est acceptée à l'unanimité des voix.

➤ **Remise au fonds d'archives municipales**

Le 31 janvier dernier, à l'issue de l'Assemblée générale, l'AFAGE a remis officiellement aux fonds d'archives municipales un lot de documents et de plans. Le Président propose que chaque année, à la même date, l'AFAGE enrichisse ce fonds des éléments recueillis dans l'année.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix.

➤ **Convention avec le Casino de Fécamp.**

Suite à un échange entre le Président de l'AFAGE et le Directeur du Casino de Fécamp lors de notre dernière assemblée générale, il apparaît que dans le cadre de ses projets, le casino pourrait signer une convention de partenariat avec l'association. Cette convention ne devant pas obligatoirement être liée à une participation financière.

Le Conseil d'administration donne mandat au Président pour étudier avec le Directeur du Casino les termes de cette convention. Cette dernière devra être soumise au prochain Conseil.

➤ **Sortie à Brest en février 2015**

Cette sortie a réuni 26 membres de l'association dont Madame le Maire de Fécamp. MM. Pierre Aubry et Dominique Heuzé, tous deux souffrants ont été contraints d'annuler leur participation. Visite du chantier de l'Etoile le lundi matin et sortie sur l'Etoile et le Mutin de 10h00 à 16h00. Temps beau mais frais et absence de vent. La journée s'est terminée par la visite du chantier du GUIP. De très nombreuses photos ont été prises et un film d'une vingtaine de minutes a été tourné par M. Jack Fiquet. De magnifiques souvenirs resteront à jamais dans la mémoire des participants

Le Président précise que si l'Association a organisé en partenariat étroit avec la Marine nationale cette très amicale rencontre, elle n'est pas intervenue financièrement. Chaque membre a pris en charge l'intégralité des frais : déplacement, hébergement, repas et cadeaux aux commandants.

➤ **Remise en état du roof passerelle**

Une première journée de travail est prévue avant le mois de juin 2015. Répartition en plusieurs groupes :

Intérieur du roof : ponçage et peinture

Extérieur du roof : Ponçage et vernis

Extérieur du Roof : menuiserie, remise en état de l'avant (capot moteur)

Bureau : Ponçage et vernis des portes et éléments divers

Bureau : astiquage des pièces en laiton

Il sera nécessaire de disposer d'énergie électrique pour l'utilisation d'outils portatifs. Le Secrétaire sollicitera les Services de la ville pour l'installation d'un tableau électrique « forain » le temps de cette journée de travaux

- **Reconstitution d'une partie du pont des goélettes.**
L'écriture du projet est pratiquement finalisée. Ce dernier sera remis prochainement à M. Heuzé pour relecture. La reconstitution sera dans un premier temps axée sur la partie arrière du pont : de la poupe à l'avant du roof passerelle. Au moins sept éléments indépendants constitueront cette première phase. Ils seront assemblés pour les expositions. Une demande de subvention sera envoyée auprès des fondations.

- **Fabrication d'un stand.**
MM. Denis Pasdeloup, Michel Réaux et Jérôme Seyer se proposent de constituer un KIT stand : liste des matériels indispensables, banderole plus lisible, grilles d'exposition et décoration.
Confection d'un stock d'objets en rapport avec les goélettes (toiles de pudeur, objets achetés à la coopérative des bords, maquettes, ...) mais aussi d'éléments qui pourraient être proposés à la vente (photos encadrées, enveloppes imprimées, ...) ou d'objets fabriqués par les membres de l'association.
Le Conseil d'administration accorde au groupe une somme de 150,00 € permettant un démarrage du projet

- **Hélice de l'Etoile**
Suite à l'Arrêt Technique Majeur de 2014 / 2015, la ligne de propulsion de l'Etoile a été modifiée : nouveau réducteur et mise en place d'une hélice quatre pales. L'association a sollicité le CECLANT pour que l'ancienne hélice deux pales soit mise à sa disposition. M. Bédri, Responsable du Patrimoine de la Marine nationale a donné un avis très favorable. Nous serons donc amenés d'ici le mois de juin à nous rendre à Brest pour procéder au transfert de l'hélice.
De retour à Fécamp, celle-ci sera mise en valeur : exposition verticale sur un socle confectionné sur mesure. Le lieu d'exposition sera examiné avec la Ville de Fécamp.

- **Visite de la corderie Valois**
La visite de la corderie est prévue le samedi 20 juin au matin. Elle sera suivie d'un repas familial dans la propriété de M. Caron Membre de l'association puis d'une conférence sur la marine de guerre au 17ème siècle par un Universitaire ayant choisi ce thème pour la présentation de son Doctorat.
Les modalités d'inscription seront communiquées par le secrétaire en avril prochain

- **Participation aux fêtes de la Mer**
Les Fêtes de la Mer se dérouleront les 4 et 5 juillet 2015. L'AFAGE sera présente. M. Aubry demande que l'Association se rapproche de M. Vautier pour préparer avec l'ensemble des associations l'organisation de ce rendez-vous.

- **Participation aux journées européennes du Patrimoine**
La prochaine édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les 19 et 20 septembre 2015. Le thème retenu est : le patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir. L'AFAGE ne manquera pas ce rendez-vous. M. Aubry, souhaiterait que les goélettes puissent faire escale à Fécamp pour cette occasion. M. Pollet rédigera un courrier à l'attention du Commandant de l'Ecole navale et des commandants des goélettes

➤ **Participation à la Fête du Hareng**

La prochaine Fête du Hareng se déroulera à Fécamp le week-end du 27 et 28 novembre 2015. L'association sera présente et proposera des objets en rapport direct avec les goélettes : photos, livres, objets de la coopérative, ...

6) Convention d'utilisation du local de la rue Saint Nicolas

- **Durée de la convention.** Celle-ci a été signée pour une période courant jusqu'au 31 décembre 2014. Un renouvellement a été sollicité auprès de la Ville de Fécamp et nous sommes toujours en attente de la réponse.
Cependant un projet immobilier est prévu sur l'emplacement et l'ensemble du bâtiment devrait être détruit. Un panneau indiquant que le permis de démolition signé du 8 janvier 2015 a été apposé sur le bâtiment.

Il nous faut dès maintenant rechercher une solution de remplacement. Dans l'attente, M. Pierre Aubry prévoit une réunion de l'ensemble des occupants pour réaliser un inventaire en nombre et en volume des éléments stockés : navires de l'association AMERAMI, de l'Afdam, des machines-outils, ...

7) Questions diverses

➤ **Berceau des goélettes.**

A ce jour les travaux de remise en état du chantier naval situé au fond du bassin Freycinet n'ont pas commencé ; Sont-ils prévus ? Extrait du discours du Président lors de la remise de documents au fonds d'archives municipales

« ...Fécamp, Ville d'Art et d'Histoire, mérite son appellation. La pêche et de la construction navale sont partie intégrante du patrimoine. La destruction, il y a maintenant une année du berceau de l'Etoile reste incompréhensible. Celui de la Belle Poule a été sauvé in extrémis de la volonté de faire table rase de l'unique vestige de cette activité. Comment peut-on à la fois vouloir nouer des liens avec les goélettes et détruire en se fondant sur une simple question d'esthétique leur berceau ? Ce lieu de mémoire nous fait et nous fera cruellement défaut pour que Fécamp devienne réellement le port de cœur des goélettes... »

M. Pierre Aubry, Premier adjoint fait état du très mauvais état du bâtiment et de la convention d'utilisation signée avec la CCI Fécamp Bolbec pour cinq années. Une année est déjà passée. La réflexion n'est pas terminée et des rencontres avec la CCI seront nécessaires.

L'Afage souhaite que ce lieu emblématique, dernier témoin de la construction navale à Fécamp et berceau des goélettes, soit conservé et valorisé. Des projets de regroupement des associations à vocation de sauvegarde du patrimoine maritime existent. Celles-ci pourraient développer leurs activités sur ce territoire. Cependant elles ne pourront le faire sans le soutien des collectivités : ville, agglomération, Département, Région, ...

La séance est levée à 11h30

Le Président
Patrick POLLET

Le Secrétaire adjoint
Alain DEFOUR